

Avons-nous besoin des organismes culturels publics?

Aperçu préliminaire

Tom Perlmutter

Nous traversons une période où les institutions culturelles publiques sont largement contestées. Il s'agit d'une érosion qui dure depuis une vingtaine d'années au moins et s'inscrit dans une mouvance plus vaste qui, à la limite, met en cause la nécessité même des institutions publiques et au mieux, réclame que l'on en restreigne considérablement le rôle, les fonctions et les pouvoirs. Les tenants de cette opinion font valoir que l'État a trop empiété sur nos vies. Mais loin d'être homogène, leur mouvement rassemble les groupes les plus divers et résulte d'une bien singulière alliance. Pour les uns, limiter l'intervention de l'État ne constitue pas un absolu. Seulement, les valeurs qu'incarne à leurs yeux l'État libéral moderne se situent à l'opposé de leurs convictions profondes. Pour les autres, partisans du libéralisme, il s'agit précisément d'une question d'absolu : l'État devrait en tout temps exercer un rôle minimal dans la vie de l'individu.

Cependant, quel que soit à la base le raisonnement des minimalistes, ceux-ci confondent deux notions très différentes : d'un côté, le rôle de l'État et de l'autre, celui du « public » dans la vie des citoyens. Si nuancée que puisse sembler la distinction, elle est néanmoins fondamentale. Ce qui porte à confusion, c'est lorsque ce qui relève du public s'articule comme un prolongement du gouvernement ou de l'État et se trouve à ce titre assujéti aux limites qu'on souhaiterait imposer au rôle de ce dernier dans nos vies.

La différence fondamentale entre le gouvernement et le public, c'est que l'État joue un rôle normatif : les « on doit » et « on ne doit pas » établissent les règles et les balises de notre être social. Le « public » est quant à lui d'ordre exploratoire : il suppose un échange dynamique continu qui nous amène à saisir les limites de notre nature d'être sociaux et nous sert ensuite d'assise pour organiser l'État ou le gouvernement. La confusion survient lorsque le rôle du « public » se trouve trop étroitement lié au gouvernement ou aux institutions qu'il finance. Deux questions s'imposent ici :

Avons-nous réellement besoin des institutions publiques?

Dans l'affirmative, ces institutions doivent-elles absolument être financées par l'État?

Suivant la logique des minimalistes, le domaine public n'existe pas. Il n'y a que des domaines individuels ou privés. Ces derniers peuvent comprendre des regroupements sociaux, par exemple des clubs sportifs ou des congrégations religieuses, mais ils ont pour trait distinctif d'établir leurs propres règles de conduite et – ce qui est crucial – d'admission. Le rôle du gouvernement consiste à faciliter la maximisation des choix privés. Au-delà de ce seuil, toute intervention devient gênante, sape l'indépendance et restreint la liberté, ou empêche le libre exercice d'un mode de vie prétendument

nécessaire et moralement supérieur. Un tel point de vue suppose que toute valeur est d'ordre individuel et nie l'existence des valeurs publiques. Certains de ces groupes considèrent toutefois que si valeurs publiques il y a, celles-ci sont obligatoirement celles qu'ils estiment justes, fondamentales et immuables. Mais à défaut de pouvoir imposer leurs valeurs absolutistes, ils préféreraient se dissocier du domaine public et militer en faveur d'un gouvernement plus effacé. L'essentiel de leur argumentation se résume à ceci : « Étant donné que ce que je crois constitue la seule vérité et étant donné que la société n'a pas le droit de m'imposer quoi que ce soit, je devrais avoir la liberté de croire en ce que je veux, d'agir selon mes croyances comme bon me semble, d'éduquer mes enfants à ma façon, de dépenser mon argent seulement pour ce qui m'importe. »

Or, l'affirmation voulant qu'il n'existe que des valeurs individuelles comporte une contradiction intrinsèque, puisque ce désir de limiter les pouvoirs du gouvernement et d'étendre le champ du privé représente en soi l'expression de valeurs publiques. Celles-ci seraient d'ailleurs à l'origine de l'adoption de politiques publiques musclées. Ce fut le cas dans de nombreux pays ayant emprunté – à diverses époques et à divers degrés – aux principes minimalistes. S'il y a une concession à l'égard des valeurs publiques, c'est en fait une variante de l'argumentation d'Adam Smith, à savoir que les choix individuels mènent au développement de biens collectifs.

La question suscite un débat enflammé depuis la fin du 18^e siècle, mais dans le domaine de la culture, même aux États-Unis, on a jugé essentiel de faire appel à la fois au secteur public (p. ex. les musées) et au secteur privé pour une foule de raisons liées à une vague compréhension du fait qu'il est impossible d'éliminer le rôle « public » de la société et du champ d'application de l'action gouvernementale.

À quels égards l'espace public est-il nécessaire et fondamental à notre organisation sociale et, si cela s'avère, l'État a-t-il un rôle à jouer dans son financement et plus particulièrement, dans celui des institutions culturelles publiques?

L'argumentation favorable à un rôle positif de l'État met en lumière les limites des choix individuels comme garants des valeurs publiques. Et ces limites se manifestent de nombreuses façons et dans bien des secteurs. Les économistes qualifient « d'effets externes » les répercussions négatives involontaires qu'entraînent les activités de l'entreprise privée, mais dont les coûts ne sont pas pris en charge par elle. Par exemple, une scierie aura des retombées économiques dans une collectivité, mais n'assumera pas la responsabilité de la pollution des sources d'eau dont elle dépend. Puisque l'eau appartient au domaine public, c'est à celui-ci – et à lui seul – qu'il incombe de supporter les coûts du nettoyage aussi bien que les effets à long terme de la détérioration de l'environnement : la scierie se dégage de cette responsabilité. Voilà des valeurs publiques négatives. Mais en inversant ce genre de raisonnement, on en arrive à comprendre les déficiences du marché et la nécessité d'appliquer des mesures correctives.

Plus fondamentalement, l'argument plaidant en faveur de l'organisation publique tient au fait que les mesures normatives du gouvernement s'appuient sur une compréhension implicite des désirs du public et de ses valeurs. Dans notre société en perpétuelle transformation, les tribunes publiques donnent la possibilité d'exprimer, d'explorer, de débattre et d'échanger les valeurs divergentes.

Dans toute société, en particulier dans les sociétés dynamiques qui connaissent un changement social rapide et continu attribuable à l'innovation technologique et aux bouleversements démographiques, ce débat public est encore plus essentiel. Et la meilleure façon de nourrir ce débat, c'est à travers les échanges culturels. Voilà l'argument premier qu'il faut invoquer en faveur des institutions culturelles. Mais cet argument diffère considérablement de ce que l'on estime être la valeur du soutien à la culture. En fait, ce n'est pas la culture qui bénéficie d'un soutien mais plutôt les industries culturelles, principalement pour leur valeur économique. L'argument économique est camouflé derrière des revendications banales, maintes fois ressassées et combien évidentes en faveur de la valeur de la culture. Mais en fin de compte, ces revendications ne font pas le poids parce que le calcul économique fait de la culture une activité économique fongible pouvant être supplantée par n'importe quelle activité plus rentable. Bien que l'argument économique puisse s'avérer une stratégie utile, il ne doit pas se substituer à la quête d'une base plus solide dans laquelle on pourra ancrer la compréhension et le soutien à l'espace public.

Les activités et les échanges culturels alimentent la conversation nécessaire pour se concerter sur nos façons d'être en tant que société. Cela se fait par l'entremise d'un travail de création continu et également par une incessante remise en question du passé. Le temps constitue un argument : les sociétés existent dans le temps et au-delà du temps. Elles ne peuvent exister dans le temps que grâce à l'espace public, car c'est là que se bâtissent la continuité et la mémoire sociale — non pas pour que nous devenions prisonniers du passé, mais pour que notre histoire nous enrichisse. C'est pour cette raison qu'on accepte les musées comme étant des institutions publiques même aux États-Unis.

Mais aussi probants soient-ils, les arguments invoqués en faveur des organismes culturels ne nous empêchent aucunement de procéder à une analyse des motifs pouvant les détourner de leur mission publique, ni de nous interroger sur la façon de composer avec les organismes qui se révèlent désuets sous leur forme actuelle et le besoin de les réactualiser. Il faudra aussi nous assurer qu'il existe des mécanismes pour contrer d'éventuelles dérives. Voilà une série d'arguments d'un autre ordre, mais que l'on brandit fréquemment lorsque les minimalistes mettent en doute la nécessité des institutions culturelles publiques. Ce sont là des questions qui méritent d'être soulevées bien qu'elles diffèrent de celles qui ont trait à la nécessité de l'espace public.